

L'ENTRÉE DANS MON LOGEMENT



I- AVANT MON EMMÉNAGEMENT

mes consommations



*Une fois installé, mes factures pourront varier en fonction de mes utilisations. Je dois donc faire **attention** à mes consommations.*

>> J'ouvre mes compteurs et abonnements

Vous devez penser à souscrire les abonnements nécessaires concernant les fournisseurs d'énergie (eau, électricité et gaz) ainsi que les télécommunications (téléphone, internet...).

Il existe de nombreux opérateurs d'énergie et fournisseurs d'accès à internet, vous êtes donc libre de choisir celui qui vous paraît le plus adapté à votre situation et à vos besoins.

>> Je réalise mes changements d'adresse

Prenez rapidement contact avec les services publics, administrations et, en général, vos correspondants habituels afin de leur communiquer votre nouvelle adresse :

- la Poste ;
- votre banque ;
- votre assurance ;
- votre employeur ;
- les administrations (le trésor public, la Caisse d'Allocations Familiales, votre caisse de sécurité sociale, votre Mairie, les établissements scolaires, Pôle Emploi, etc.)

pour m'aider



Je me connecte à l'espace locataires sur www.freha.fr pour trouver un modèle de lettre.